



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Degraissol

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                    Degraissol  
Numéro du produit                745-10

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Détergent.  
Utilisations déconseillées        Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                        Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter            Mr. Russell Butler

Fabricant

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### Dangers physiques

Met. Corr. 1 - H290

###### Dangers pour la santé humaine

Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318

###### Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

C;R34.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement        Danger

Mentions de danger

**Degraissol**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Mentions de mise en garde**

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Contient**

HYDROXYDE DE SODIUM

**Etiquetage des détergents**

< 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<p><b>HYDROXYDE DE SODIUM</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>                  Numéro CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx                  Substance with a Community workplace exposure limit.</p>
<p><b>Classification</b> <span style="float: right;"><b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b></span>                  Met. Corr. 1 - H290 <span style="float: right;">C;R35</span>                  Skin Corr. 1A - H314                  Eye Dam. 1 - H318</p>
<p><b>HYDROXYDE DE POTASSIUM</b> <span style="float: right;"><b>0.2-0.5%</b></span>                  Numéro CAS: 1310-58-3 Numéro CE: 215-181-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33-XXXX</p>
<p><b>Classification</b> <span style="float: right;"><b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b></span>                  Met. Corr. 1 - H290 <span style="float: right;">C;R35 Xn;R22</span>                  Acute Tox. 4 - H302                  Skin Corr. 1A - H314</p>

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Information générale**

ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

**Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion**

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.

**Contact cutané**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Get medical attention if irritation persists after washing.

## Degraissol

### Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

#### Inhalation

Coughing, chest tightness, feeling of chest pressure.

#### Ingestion

May cause chemical burns in mouth and throat. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

#### Contact cutané

Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. May cause serious chemical burns to the skin.

#### Contact oculaire

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves. Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

#### Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

## Degraissol

### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du producteur. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C.

##### Classe de stockage

Stockage de produits corrosifs.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

##### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### HYDROXYDE DE SODIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 mg/m<sup>3</sup>

M

##### HYDROXYDE DE POTASSIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 2 mg/m<sup>3</sup>

M = Indique que lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe.

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

##### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL

Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie. Polyvinyl chloride (PVC). Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

##### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

## Degraissol

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Use appropriate hand lotion to prevent defatting and cracking of skin. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide coloré.

#### Couleur

Brown.

#### Odeur

Faible.

#### Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

#### pH

pH (solution concentrée): ~ 13.4 pH (solution diluée): ~ 12.4 @1%

#### Point de fusion

~ 0°C

#### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @ 760 mm Hg

#### Point d'éclair

Non applicable.

#### Taux d'évaporation

Non disponible.

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

#### Pression de vapeur

Non applicable.

#### Densité de vapeur

Non applicable.

#### Densité relative

~ 1.080 @ (20°C)°C

#### Solubilité(s)

Soluble dans l'eau.

#### Coefficient de partage

: < 0

#### Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

#### Température de décomposition

Non disponible.

#### Viscosité

~ 1 cSt @ 20°C

#### Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

#### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

#### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## Degraissol

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

##### Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Effets toxicologiques

No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

##### pH extrêmes

. Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali.  $\geq 11,5$  Corrosif.

##### Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

##### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

##### Ingestion

Provoque des brûlures.

##### Contact cutané

Provoque des brûlures.

##### Contact oculaire

Provoque des brûlures.

##### Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

##### Voie d'exposition

Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

##### Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

## Degraissol

### Informations toxicologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

##### **Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

##### **Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

2.000

##### **Espèces**

Rat

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

###### **Exposition unique STOT un**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

##### **toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

###### **Exposition répétée STOT rép.**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

##### **Danger par aspiration**

Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

##### **Contact cutané**

Not a skin sensitiser.

##### **Voie d'exposition**

Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

##### **Organes cibles**

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

##### **Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

##### **Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

273

##### **Espèces**

Rat

##### **Sensibilisation cutanée**

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

###### **Exposition unique STOT un**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

##### **toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

###### **Exposition répétée STOT rép.**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **Écotoxicité**

The product contains a substance which is harmful to aquatic organisms. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days. The product does not contain organically bound halogen.

## Degraissol

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

##### **Écotoxicité**

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

##### **Écotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

##### **Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 48 heures: ~ 189 mg/l, *Leuciscus idus* (ide mélanote) CL , 96 hours: 125 mg/l, Poissons

##### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , 48 heures: > 100 mg/l, *Daphnia magna* CE , 48 hours: 40-240 mg/l, *Daphnia magna*

##### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Inconnu.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

##### **Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: 80 mg/l, Poisson d'eau douce

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance et dégradabilité**

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

##### **Persistance et dégradabilité**

Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Le produit est potentiellement dégradable.

##### **Stabilité (hydrolyse)**

Non applicable.

##### **Demande biologique en oxygène**

~ 0 g O /g substance

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

##### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

: < 0



## Degraissol

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Le produit n'est pas bioaccumulable.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Le produit n'est pas volatile. Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

#### **Constante de Henry**

Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### HYDROXYDE DE POTASSIUM

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
----------------	---

## Degraissol

### Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 8

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 18. Alkalis

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2W

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

#### Classification de danger pour l'eau

WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

### Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.  
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

## Degraissol

<b>Publié par</b>	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
<b>Date de révision</b>	24/03/2015
<b>Révision</b>	3
<b>Remplace la date</b>	20/03/2015
<b>Numéro de FDS</b>	10590
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R22 Nocif en cas d'ingestion. R35 Provoque de graves brûlures.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.